Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20260220-2026_16-DE

République Française

Département FINISTERE

Mairie de CARHAIX-PLOUGUER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 février 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	23	27
Vote		
Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0		
Date de la convocation		
10 février 2026		
N° de la délibération		
2026-16		

L'an 2026, le 16 février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Carhaix-Plouguer s'est réuni sous la présidence de Monsieur TROADEC Christian, Maire, en salle du conseil municipal de la mairie, lieu ordinaire de ses séances. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers municipaux le 10 février 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le 10 février 2026.

Présents (23) : **M.** TROADEC Christian, MAIRE,

Mmes : AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRE Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LUCAS Valérie, MAZEAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, QUILTU Catherine, RICHARD Fabienne, ZAIED Martine.

et MM :, BRIAND Philippe, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves

Absents ayant donné procuration (4) : YVINEC Jérôme à ZAIED Martine, LE GUERN Isabelle à BRIAND Philippe, ROGARD Carole à TROADEC Christian, CADIOU Alain à COUTELLER Serge

Absents (2) : CLAUDE Mickael, AUFFRET Ludovic

Le quorum est atteint.

A été nommée secrétaire : RICHARD Fabienne

Actes rendus exécutoires par :

- La publicité sur le site internet, à compter du 20 février 2026
- La transmission au contrôle de légalité le 20 février 2026

Subvention exceptionnelle – Association Kala Goanv – Sélection d'un cheval breton pour participer au Salon de l'agriculture

Rapporteur : Y. MANAC'H

Lors du dernier concours départemental du Cheval breton, un membre de l'association Kala Goanv a été sélectionné avec sa jument pour représenter le Finistère au salon de l'agriculture qui se tiendra du 21 février au 1er mars 2026 à Paris.

Les dépenses de transport et de matériel pour cette manifestation représentent un coût élevé. Le déplacement à Paris va promouvoir la Bretagne, Carhaix, et notre territoire, et plus particulièrement le patrimoine identitaire en races animales, comme le cheval breton.

Il est proposé de soutenir l'association Kala Goanv par une subvention exceptionnelle correspondant au coût lié à ce déplacement soit 2000 €.

Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20260220-2026_16-DE

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- ***Approuvent le versement d'une subvention exceptionnelle de 2000 € à l'association Kala Goanv.***

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.
Pour expédition conforme :
A Carhaix-Plouguer, le 18 février 2026

Le Maire,
Christian TROADEC

MAIRIE DE CARHAIX - PLOUGUER - 29270 -